

## Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UTL34

SAMEDI 26 JUIN 2021

salle du Palace à Sète

### 1-Vote du PV de l'AGO du 26 mai 2021 et du CR du CA du 21 mai 2021 :

► Les PV de l'AGO du 26 mai 2021 et du CA du 26 mai 2021 sont adoptés à l'unanimité

### 2- Conditions de notre rentrée et calendrier universitaire 2021-22

#### 2-1 : Disponibilité de nos salles utilisées habituellement pour les cours dans les différents sites.

Il est rappelé que toutes les décisions ne nous appartiennent pas, mais dépendront à la rentrée :

- des décisions de M le préfet. et de chaque équipe communale et des contraintes qui nous seront imposées pour les mises à disposition des salles : jauge, gestes "barrières", passeport sanitaire, etc...

**Agde** : Salle habituelle : possibilité 50 personnes, ( ½ jauge= 25 pers) avec entrée par une porte, et sortie par l'autre. Pas de contrainte particulière connue à ce jour.

**Frontignan** : mêmes salles, mais s'il existe une jauge maximum de nombre de personnes accueillies , très peu d'étudiants pourront être admis dans la plupart de nos salles, mise à part la salle de spectacle de de François Villon.

**Lamalou**: La décision de libérer la salle utilisée par un médecin, qu'on utilisait habituellement, devrait être connue à partir du 30 juin. A ce jour, il n'y aurait pas d'obligation particulière connue (jauge ou passeport sanitaire), donc peu de problème de nombre de places si on a notre salle habituelle.

**Lodève** : Il est trop tôt pour des projets précis, la salle promise étant partagée avec une autre association dont le local est en réfection, n'est pas encore disponible à ce jour. Le mobilier UTL reste entreposé dans un garage.

**Mèze** : La salle Naucelle habituelle est occupée en ce moment pour les vaccinations mais elle devrait sembler t'-il nous être réattribuée pour la rentrée .Capacité : 50 personnes. Pas de jauge pour le moment.

**Sète** : La salle du collège Victor Hugo ne sera plus disponible pour l'atelier théâtre en raison de travaux. Au Palace : Possibilités d'accueil : 35 pers en haut ( si distanciation demandée), 70 pers en bas comme pour les salles de spectacle. Trop tôt pour pouvoir s'organiser à ce jour.

**Pézenas** : Un accord de principe devrait être confirmé au lycée pour une salle au RdC, ou l'amphithéâtre, lorsqu'il est libre. Ces salles sont toutefois réquisitionnables pour les besoins du lycée. Les salles peuvent contenir +/- 35 personnes, (en 1/2 jauge 18). Reconduction de la convention prévue : juillet/début août

#### 2-2 Dates de la rentrée de l'UTL :

A la suite de la réunion des professeurs , les avis sont partagés sur le calendrier universitaire à adopter : Pour la rentrée en présentiel : 40% des professeurs souhaitent une rentrée avant les vacances de la Toussaint, 60% après les vacances Toussaint.

- Si on adopte la rentrée après les vacances de la Toussaint on risque de perdre nos salles ( qui pourraient être attribuées à d'autres associations.
- Une rentrée en présentielle fin septembre ou début octobre donnerait un signal positif aux anciens étudiants

#### ► Dates proposées au vote du CA

Lundi 27 septembre, Lundi 4 octobre, Lundi 11 octobre et le lundi 8 novembre.

► **Vote : La proposition d'une rentrée le 27 septembre recueillant le plus grand nombre de voix est adoptée à la très grande majorité.** (Lundi 27 septembre : 22 pour    lundi 11 octobre :5 pour    lundi 8 novembre : 1 pour)

► **Donc quel que soit le mode de fonctionnement, la rentrée se fera le lundi 27 septembre 2021.**

**M Ravaille insiste sur l'importance du message à faire passer : l'UTL REPREND**, et sur la nécessité de bien préparer les différents modes possibles ( présentiels, virtuel, mixte).

Une réunion des professeurs sera fixée fin août pour préparer la rentrée et les emplois du temps.

## **CALENDRIER UNIVERSITAIRE adopté à la majorité par vote du CA:**

Le début des cours est fixé au 27 septembre 2021 et la fin des cours est le 20 mai 2020

La Fête prévue le 21 mai 2022

### **Calendrier des vacances scolaires 2021/2022 ( Zone C )**

-Vacances de Toussaint : 22/10 au 08/11;

-Vacances de Noël : 18/12 au 03/01;

-Vacances d'Hiver : 19/02 au 07/03;

- Pâques : 17 et 18/04;

-Printemps : 23/04 au 09/05.

**NB** : Ascension J 26/5 et **V 27/05 UTL34 Fermé**

Pentecôte D 05 et **L 06/06 UTL34 fermé**

### **2-2-Modes de rentrée envisagés (présentielle, présentielle et virtuelle, virtuelle).**

**A ce jour, le CA adopterait l'idée d'une rentrée en présentiel avec des cours virtuels situés en fin de journée.** Le fonctionnement uniquement en virtuel ne serait choisi qu'en l'absence de possibilités présentiels.

**NB:** les cours en rediffusion ne semblent pas attractifs pour la majorité des professeurs qui préféreraient assurer leurs cours en visioconférences.

M Ravaille insiste sur la difficulté de faire actuellement des prévisions fiables sur l'accueil limité ou pas dans nos salles et les difficultés qui en découleraient, tout en essayant de faire le moins de mécontents possibles.

► **Vote sur le démarrage des cours le 27/09 en présentiel : Adopté à l'Unanimité**

► **Vote pour déléguer la décision à M Ravaille de modifier les modalités de rentrée en urgence si la situation de crise nous obligeait à reprendre un fonctionnement en virtuel. Cette proposition est adoptée à la grande majorité ( 1 contre)**

## **3- Eléments budgétaires**

### **3-1 Gestion du site informatique :**

M Barale assure différents services au sein de l'UTL, dont la gestion du site internet.

► **Vote pour la prolongation de sa mission rémunérée aux mêmes conditions pour 1 an : adopté à l'unanimité.**

### **3-2-Montant de la cotisation 2021-22**

**Option A - cours 100% virtuels (en l'absence de cours en présentiel possible) : 50 Euros ( inscriptions et règlements directement sur le site)**

► **Vote : proposition adoptée à l'unanimité.**

Pour information, l'an passé les rentrées des cotisations se sont élevées à 11 200 euros, les charges entre 35 et 40 000 €, donc une perte proche de 30 000 euros....

**Rappel** : le paiement en ligne vaut acceptation des conditions d'inscription.

Après règlement en ligne, M Barale transmettra la fiche d'inscription à chaque VP, qui délivrera la carte d'étudiant à chaque cotisant et qui l'inscrira sur son site.

### **Option B- Reprise des cours en présentiel**

#### **Propositions de montant des cotisations en présentiel**

-**Pour les étudiants restés fidèles en 2020-2021**, et s'ils font l'inscription et le paiement en ligne, ils bénéficieront d'une réduction de tarif de 35 euros, soit 100 euros la carte.

-**Tarif plein en présentiel**, reconduction de 135 euros, inscription auprès des CP et des VP et règlement par chèques, pour tous les autres cas.

-**Cas particulier du site de Lodève**, qui débute au sein de l'UTL, M Ravaille propose une cotisation aménagée, compte-tenu de l'offre réduite par rapport aux autres sites, et de son éloignement. 2 Options seront proposées

-1 carte qui donne accès aux cours sur l'ensemble des sites- donc tarif plein = 135 euros;

-1 carte qui ne donne accès qu'aux cours dispensés à Lodève (et aux virtuels) d'une couleur différente = 80 euros.

► **Toutes les cartes quelle que soit l'option seront remises par les VP.**

► **Votes : Les 3 propositions de cotisations sont adoptées à l'unanimité**

### **3-3 Budget prévisionnel : calculé sur la base de 500 adhérents en présentiel :**

-200 adh.2020/2021 à 100 euros 20 000

- 50 adh. à Lodève à 80 euros 4 000

- 250 adh. à 135 euros 33 750

**Total prévisionnel: 55 750 euros**

Nos professeurs (qui sont bénévoles) sont défrayés de leurs frais de déplacement. Peut-être faudra-t-il envisager de supprimer des cours à très petit effectifs avec des professeurs venant de très loin. De même certains professeurs se trouvant devant des classes réduites à 2 ou 3 étudiants souhaiteront peut-être arrêter leurs cours.

**\*\*Les étudiants qui s'inscrivent pour un seul ou très peu de cours doivent être avertis de ce risque lors de leur inscription.**

► **Vote : Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité à l'unanimité**

## **4- Rentrée universitaire 2021-2022**

**4-1-Choix de la couleur de la carte 2021/2022** : Pour tous les sites **ORANGE**. Pour le site de Lodève avec tarif spécial : **VIOLET**.

### **4-2-Procédures d'inscription :**

- sur internet : 2 cas : étudiants 2020/2021(100 euros) - Cours en virtuel uniquement (50 euros).Mr Barale gèrera ces inscriptions en ligne .

- pour les "nouveaux" (ou les "revenants") en présentiels par chèque (135 euros) auprès des VP sur les sites.

Les inscriptions seront donc organisées en présentiel, soit sur les sites, soit durant les journées des associations.

La grande majorité des VP préfère procéder aux inscriptions en présentiel, et pas par courrier.

M. Ravaille demande que les dates d'inscriptions de chaque site lui soient communiquées au plus vite, ainsi qu'à M.Barale.

Fin août, le matériel d'inscription sera fourni aux VP.

**NB: il est important de rappeler, lors des inscriptions, que les conditions actuelles sont aléatoires, mais que l'inscription, elle, est définitive....**

**4 -3- Conférences** : il est trop tôt pour prévoir des projets élaborés.

Si elles sont réalisables, et s'il y avait peu d'inscrits, il serait envisageable de les ouvrir au public.

1ères conférences possibles entre Toussaint et Noel. Mme Boulmier s'en charge, comme d'habitude.

La liste sera établie sur le site, et elle sera complétée par des affiches localement.

**NB:** Il faudra décider avant fin août de listes de préinscription (ou pas) pour les cours à effectifs réduits, et de la mise en place des semaines "A" et "B".

### **4-4- Besoin en professeurs dans certains sites:**

Nombreuses demandes **de cours de géopolitique dans tous les sites**

**Agde** : FLE, anglais, astrophysique, géopolitique, **Frontignan** : Espagnol, **Lodève** : Littérature française, géopolitique,

**Mèze**: Langues : italien et espagnol,

## 5-Règlement intérieur

5-1 il devra être modifié pour y intégrer les contraintes liées à la crise sanitaire

**Le passe sanitaire** (vaccin, masques, gel , gestes barrières) à y inscrire : sous réserve de sa légalité.

**Vote du CA sur l'obligation de respecter le port du masque et le gel hydroalcoolique: Adopté à l'unanimité**

**Vote du CA sur l'obligation du vaccin (sous réserve de la légalité): Adopté à la majorité** (pour=20)

## 6- Votes des commissions et des listes des conseils de proximité des sites:

### 6-1 Listes des conseils de proximité :

Chaque VP a communiqué sa nouvelle liste pour 2021/2022 .

► **Vote :Ces listes sont validées à l'unanimité par le CA.**

**Elles pourront être complétées à la rentrée.** Les nouveaux membres rentrant devront être validés ultérieurement.

### 6-2 La Commission Club :

Le président souhaite que les voyages et sorties devront avoir un contenu pédagogique et que le montant financier cumulé des sorties et voyages soit plafonné annuellement

La Commission du Club est composée de +/- 10 personnes, soit des membres du CA, soit d'anciens membres de cette commission.

Composition proposée : Mme Fournier VP chargée du CLUB, Mme Bolliet, Mme Manfredi, Mme Diaz, Mme Jegat, M Butez, M Collignon, M Guyon, M Clapiès.

► **Vote de la liste proposée: Adoptée à l'unanimité**

## 7-Prochaines réunions :

- jeudi 26 août: réunion UFUTA en visioconférence.
- vendredi 27 août : réunion des VP en présentiel à Agde à 9h30.
- samedi 11 septembre : réunion des professeurs, en présentiel à Agde ou à Sète, avec repas.
- 1er CA le (+/-) 16 octobre matin à Agde ou à Sète. Si besoin un CA en virtuel en septembre.
- 1 CA avant l'AGO le 20/11.
- 27 novembre : AGO au Moulin des Evêques à Agde.

## 8- Questions diverses :

**Il faut prévoir un budget de +/- 5000 euros pour l'achat de nouveaux ordinateurs.**

► **Vote : Adopté à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée vers 18h.

Secrétaire adjointe : Christiane Clapies,

Président : Stéphane Ravaille